

La demande de constitution d'un groupe spécial en vertu de l'ALE avait été présentée conjointement par le Gouvernement du Canada, le Conseil canadien du porc et le Gouvernement du Québec.

Dans une affaire connexe, un autre groupe spécial de l'ALE revoit actuellement la décision finale couvrant la cinquième période d'examen administratif, soit du 1^{er} avril 1989 au 31 mars 1990, et devrait rendre sa décision le 21 août prochain.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874